CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81196** **VALABLE JUSQU'AU** **07/03/2027**

ÉDITÉ LE 17/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/02/2008

Forme juridique : SAS

Capital : 25 900

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B 502 753 536

Siret : 502 753 536 00031

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 81 11964

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320-240246

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320-240246

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : D.C.C.

16 AVENUE MARCELIN BERTHELOT
38100 GRENOBLE

Téléphone : 04 76 94 21 80 **Fax :**

Portable : 0631542348

Responsabilité légale :
GONCALVES DA FONTE VITOR DIRECTEUR GÉNÉRAL / GONCALVES FONTE NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL / DA COSTA FONTE JOSE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : dcc.entreprise@orange.fr

Effectif moyen : 44 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 279 394 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	44	26/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/04/2026 11:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.